



> **Finances**

Les financements européens

OBJECTIFS

- Mieux appréhender le fonctionnement de l'Union européenne et sa politique en faveur des territoires communaux ;
- Cette formation permettra de donner aux élus les bases pour décrypter les finances publiques européennes pour permettre aux collectivités d'y recourir pour la mise en œuvre de leurs projets.
- Fonds européens et réseaux : Les fonds structurels ne sont qu'une partie des fonds européens disponibles pour les partenaires locaux. D'autres axes sont développés par l'Union européenne, notamment par la Commission européenne sur des sujets qui peuvent permettre aux collectivités de mettre en place des actions/projets destinés aux habitants.

PROGRAMME

- Faire connaissance avec le fonctionnement de l'Union européenne ;
- Etat des lieux des financements européens (fonds structurels, FEDER, FSE...) ;
- Quels sont les territoires qui bénéficient des fonds européens ?
- Quelle est la procédure à suivre par les territoires pour bénéficier des fonds européens ?
- Mobilités européennes à proposer pour jeunes, adultes et bénévoles : faire vivre un jumelage de ville nouvelle génération, recevoir des jeunes Européens pour des missions d'intérêt général au sein d'équipements municipaux (Ecoles, bibliothèques...), participer à des programmes de développement culturel au niveau européen...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges.
 Quelques exemples de réseaux ou sites internet ciblés seront indiqués aux auditeurs.
 En amont de la formation, un questionnaire sera adressé aux auditeurs, pour permettre la préparation de l'intervention en tenant compte de leur niveau de connaissance et de leurs attentes.



Une journée - 6 heures



Individuel 480 € - prise en charge DIF possible
 Groupe intra : 1 500 €



Nathalie LEGROS
 Directrice de Maison Europe - Dunkerque



DATES :

Nous consulter
 Boulogne s/Mer - Calais - Dunkerque

Formation collective :
 12 participants au maximum

> **Contacts**

Djamila Colmann
 Ingénieure de formation

Tristan Réguème
 Assistant à la commercialisation

formation-elus@univ-littoral.fr
 03 28 23 70 92